



Organisation Non Gouvernementale ayant Statut spécial à l'ECOSOC aux Nations Unies, membre observateur à la Commission Africaine des Droits de l'Homme et des Peuples (CADHP) de l'Union Africaine et à l'Organisation Internationale de la Francophonie (OIF).

Le Président

DÉCLARATION DE LA RADDHO SUR LE 11^E SOMMET DE L'UNION AFRICAINE À SHARM EL SHEIKH

**APPEL POUR METTRE UN TERME À LA CRISE DES DÉMOCRATIES AFRICAINES ET
À LA CRISE DE LEADERSHIP**

**** ****

**11^E SOMMET DES CHEFS D'ÉTATS DE L'UNION AFRICAINE, SHARMA EL
SHEIKH, 27 JUIN 2008**

**** ****

INTRODUCTION

La Rencontre africaine pour la Défense des Droits de l'Homme (RADDHO) exprime sa profonde préoccupation par rapport aux crises répétées voire chroniques des démocraties africaines qui se manifestent par les violences les menaces de guerre civile, les violations graves des droits humains qui affectent beaucoup de pays africains à l'approche des élections, au moment du scrutin ou dans la phase postélectorale.

Aucune des élections organisées en Afrique de l'Ouest, ces 5 dernières années ne s'est passée sans contestations (à l'exception du Ghana, du Cap-Vert, du Niger, de la Mauritanie et du Burkina Faso) avec des situations graves comme au Nigeria où les élections étaient chaotiques (avec un bilan de plus de 200 morts) et critiques au Sénégal, ancienne vitrine démocratique de l'Afrique où l'opposition significative a boycotté les élections législatives de 2007, après avoir rejeté les résultats de l'élection présidentielle. On peut également citer l'Éthiopie, le Kenya, la RDC et le Tchad où la violence a prévalu.

Même s'il faut reconnaître de bonnes pratiques dans certains pays où des efforts réels ont été conçus au plan institutionnel et au plan démocratique comme le Ghana, le Mali, le Bénin, le Cap-Vert, la Mauritanie, le Niger, le Sénégal, Algérie le Botswana et la Tanzanie où l'alternance au pouvoir est respectée et les constitutions ne sont pas encore modifiées dans une logique de maintien au pouvoir à vie. Force est de reconnaître que dans l'écrasante majorité des pays africains la récurrence des violences pré ou postélectorales, avec les conflits armés, les violations graves et massives des droits humains dominent largement sur la scène médiatique internationale. Ce qui traduit le décalage constant entre les principes et valeurs énoncés dans l'acte constitutif de l'Union Africaine, la Charte Africaine des Droits de l'Hommes et des Peuples, le NEPAD, la Charte Africaine de la Démocratie des élections et de la Gouvernance et leur application par l'écrasante majorité des États membres. D'où également la tragique défaillance du leadership africain sur les questions liées à la démocratie, aux élections et à la gouvernance globale.

Les raisons sont nombreuses :

- **Les tendances lourdes à la présidence à vie** qui rappellent l'époque des Idi Amine Dada et Bokassa et qui expliquent toutes les modifications constitutionnelles qui s'attaquent à la limitation des mandats présidentiels;
- **L'hyper-présidentialisme et l'hyper-concentration** des pouvoirs qui mettent sous tutelle tous les autres pouvoirs, le judiciaire, le législatif et les médias;
- **La tendance à la succession dynastique inaugurée** après la mort du Président Laurent Désiré Kabila et du Président Eyadema : on prête l'intention à certains chefs d'État Africains de baliser la voie de la succession à leur propre fils ou à un parent proche qui se voit souvent confier des responsabilités stratégiques au sein de l'appareil d'État;

- **Les mécaniques politiciennes** qui gangrènent la Démocratie, l'État de droit et qui aboutissent à des parodies d'élections comme celles du Zimbabwe qui constitue la goutte d'eau qui a fait déborder le vase, doivent être bannis par les chefs d'États Africains.

Ce n'est pas la première fois que le continent africain se trouve confronté à une grave crise de la démocratie et du leadership qui a miné son image au point de susciter une réaction ferme des chefs d'États:

Les massacres de Bérengo en Centrafrique en 1979 avaient amenés les chefs d'États de l'OUA (Organisation de l'Unité Africaine) à créer une commission d'enquête internationale dont les résultats avaient précipité la chute de l'Empereur Bokassa Premier. La même année le Président Julius Nieréré de la Tanzanie avait contribué à chasser Idi Amin Dada du pouvoir en Uganda pour l'image catastrophique du continent que son régime renvoyait dans le monde entier. Tous ces événements historiques de l'époque avaient fortement influencé le processus de création et d'adoption de la Charte africaine des droits de l'homme et des Peuples en Juin 1981 et de restaurer le leadership africain dans le monde. **La situation au Zimbabwe appelle le même sens des responsabilités historiques qui incombent aujourd'hui aux chefs d'État de l'Union Africaine réunis à Sharm el Sheikh.**

LE CAS DU ZIMBABWE : Pas question de reconnaître la légitimité du pouvoir ni d'imposer des sanctions qui aggravent la misère des populations Zimbabweennes

Dans les crises qui affectent la démocratie, les élections et le leadership en Afrique, le cas de Robert Mugabé et de son régime rappelle à bien des égards celui de Idi Amin Dada et de Jean Bédel Bokassa qui dans le domaine de la démocratie et du leadership Africain avaient franchi la ligne rouge.

Il faut en savoir gré à M. Ban Ki Mun Secrétaire général des Nations Unies, qui, en matière électorale en Afrique vient de créer une jurisprudence en demandant le report des élections au Zimbabwe à cause du contexte de violence qui empêche la tenue d'élections libres et équitables. Il faut en savoir également gré au président en exercice de l'Union Africaine M. Jakata Mrisho Kikwete de la Tanzanie, qui a émis le même point de vue que M. Ban Ki Mun, ils ont ainsi balisé la voie pour rejeter toute reconnaissance d'un régime issu de la farce électorale organisée par le régime de Mugabé.

Face à la catastrophe humanitaire qui menace ce pays et face au forcing électoral du 27 juin qui est un véritable défi à la communauté africaine et internationale, aucun compromis bancal du genre sharing power ne peut être toléré sans remettre en question le sens et le contenu d'une élection libre et démocratique en Afrique. Car il s'agit d'un très mauvais précédent qui risque de bloquer le changement de régime politique par la voie d'élection démocratique et qui va conforter tous les leaders africains tentés par la présidence à vie. Car il suffit pour les présidents sortants d'organiser des simulacres d'élections ou de remettre en cause les vrais résultats de l'élection présidentielle s'ils sont battus en créant un climat de violence de terreurs d'intimidation ou de guerre civile et d'imposer des négociations par le partage du pouvoir tout en gardant leur fauteuil présidentiel. Il faut mettre un terme à cette tendance au recours d'une dangereuse imposture de la démocratie en Afrique en refusant toute reconnaissance et toute légitimité au régime issu des élections du 28 Juin 2008 au Zimbabwe.

MUGABÉ UNE BOMBE À RETARDEMENT POUR ZIMBABWE, LA SADC ET LE CONTINENT

Les faits concernant le climat de violence préélectoral et principalement à la suite des résultats du premier tour de la présidentielle du 29 Mars qui a vu la victoire au premier tour du leader du MDC Morgan Tsvangirai sont éloquentes.

87 partisans de l'opposition ont été tués souvent à la suite de torture atroce **2700** blessés, **34000** personnes déplacées, **320** demandeurs d'asile devant l'Ambassade de l'Afrique du Sud.

Des crimes assimilables aux crimes contre l'humanité d'après les dispositions de la CPI. La situation sociale et humanitaire ne sont guère reluisantes.

D'après World Vision 400 000 enfants sont menacés de famine au Zimbabwe, au plan économique et social c'est l'effondrement total avec la rareté des denrées et une inflation à hauteur de 100000%

L'EFFET MBEKI AU ZIMBABWE

La responsabilité historique du président Sud Africain Thabo Mbeki dans la dégradation de la situation au Zimbabwe est écrasante. Il faut absolument lui imputer la faiblesse, l'absence, voir l'impuissance d'une réaction ferme de l'Union Africaine par rapport à la situation catastrophique au Zimbabwe. Le président Mbeki s'est comporté comme un fils et un allié politique objectif de Mugabé tout au long de sa médiation en se gardant de condamner ses dérives despotiques et les violences exercées sur les leaders membres du MDC.

A cela il faut ajouter le scandale de la vente d'arme de la Chine au gouvernement de Mugabé et qui devait être débarquée au port de Durban en Afrique du Sud. Heureusement que les dockers du port de Durban ont refusé de débarquer les armes destinées à la répression de l'opposition Zimbabweenne du navire de la honte l'**An Yue Jiang**.

Aujourd'hui le leadership de Mbeki dans cette médiation a été fortement remis en cause en Afrique du Sud par le leader de l'ANC Jacob Zuma qui a condamné les violences perpétrées par le régime de Mugabé. Pire Nelson Mandela, discret sur la situation depuis longtemps, a fortement condamné les violences xénophobes en Afrique du Sud et les graves violations des droits humains au Zimbabwe reconnaissant de la façon la plus explicite la défaillance du leadership dans ces deux pays. Le président Mbeki et son gouvernement sont totalement disqualifiés pour imposer à l'Union Africaine la reconnaissance du régime de Mugabé et la pratique du partage du pouvoir entre Mugabé et Morgan Tsvangirai. Aucun démocrate africain ne doit accepter une solution qui constitue une véritable perversion de la démocratie et qui bloque pour beaucoup de leaders de l'opposition Africaine la possibilité d'un accès au pouvoir par les urnes.

La RADDHO :

- **Demande** l'ouverture d'une enquête internationale pour évaluer les crimes commis, situer les responsabilités et en tirer toutes les conséquences de droit;
- **Invite** les États de l'UA à ne pas reconnaître les résultats issus de cette mascarade électorale et à examiner sérieusement les modalités d'un déploiement de troupes pour protéger les populations et la mise en place d'une transition démocratique sans Mugabé.
- **Exige** la libération immédiate et sans conditions de tous les détenus politiques.

- **En fin la RADDHO met en garde l'Union Européenne** et la communauté internationale contre toutes les sanctions contre le Zimbabwe qui risquent d'aggraver la situation sociale tragique des populations zimbabwéennes et sans efficacité contre le régime de Mugabé

AFFAIRE HISSEN HABRÉ

Il faut mettre un terme à l'humiliation qu'on fait subir au continent en livrant à la CPI les leaders africains menottés. L'UA doit prendre ses responsabilités pour garantir la souveraineté juridique des tribunaux du continent en leur donnant la compétence de juger les auteurs de crimes de génocide, de crimes de guerre et de crimes contre l'humanité. Il est temps pour l'UA d'établir sa propre compétence universelle. Il est tout à fait anormal que seuls 2 pays africains, l'Afrique du sud et le Sénégal, soient dotés de la compétence universelle. Dans ce dernier pays, c'est grâce à l'affaire Hissen Habré que les mesures législatives et constitutionnelles ont été prises pour juger l'ex-Président du Tchad.

Si on peut constater des progrès concernant les mesures législatives et judiciaires, depuis 2 ans absolument rien n'a démarré dans la procédure judiciaire. L'UA ne semble pas suivre l'affaire avec tout l'intérêt requis car après la nomination de Robert Dossou chargé du suivi de l'affaire auprès de l'UA aucun moyen ne lui a été donné pour assurer le succès de sa mission.

- **appelle** les États à ratifier massivement les traités relatifs à la Cour africaine des droits de l'homme et de permettre aux citoyens et aux Ongs d'y avoir accès. Si les États sont les seuls à avoir accès à la Cour, les juges risquent de chômer car rares sont les cas où les États africains portent plainte contre d'autres États africains devant la Cour;
- **invite** la Commission de l'UA à donner les moyens à Dossou pour qu'il réussisse sa mission et à assurer une assistance judiciaire au Sénégal en mettant à sa disposition un juge africain expérimenté dans les procès internationaux

Fait à Dakar 29 juin 2008

**Le Président
Alioune TINE**